

PROGRAMME DE BOURSES EN PSYCHOTÉRAPIE

Le 7 décembre 2021, le ministre délégué de la Santé et des Services sociaux annonçait différentes mesures destinées à soutenir les équipes de santé mentale et de protection de la jeunesse en offrant un meilleur accès à de la main-d'œuvre pour ces secteurs du domaine psychosocial. Parmi ces mesures, il y a la création d'un programme de bourses offert aux étudiants terminant l'un des programmes de formation universitaire suivants afin d'obtenir un permis pour exercer la psychothérapie :

- maîtrise en sexologie concentration clinique ;
- maîtrise en sciences appliquées en thérapie conjugale et familiale ;
- doctorat en psychologie clinique

Ce programme, déployé sur une période de quatre ans, prévoit pour l'année 2021-2022 l'octroi de vingt bourses de 10 000\$ à des candidats qui désireront exercer la psychothérapie dans l'un des établissements du RSSS.

De belles opportunités au CISSS de la Montérégie-Ouest!

Que ce soit auprès d'une clientèle en santé mentale jeunesse ou adulte, aussi bien en services spécifiques (1^{ère} ligne) que spécialisés (2^e lignes), la psychothérapie a sa place dans notre offre de service, et ce, sur l'ensemble de notre territoire. Selon le programme de formation complété, vous détiendrez le titre d'emploi de sexologue clinicien, d'agent de relations humaines ou de psychologue.

Ce programme s'adresse à vous si vous...

- Êtes en fin de parcours et terminerez au plus tard le 31 août de l'année en cours, l'un des programmes de formation suivants :
 - **maîtrise en sexologie concentration clinique ;**
 - **maîtrise en sciences appliquées en thérapie conjugale et familiale ;**
 - **doctorat en psychologie clinique;**
- Obtiendrez votre diplôme dans l'un ou l'autre des programmes de formation mentionnés ci-dessus ainsi que le permis de votre ordre professionnel;
- Serez admissible à l'obtention d'un permis menant à l'exercice de la psychothérapie (pour les programmes de maîtrise) ;
- Désirez obtenir le permis de l'Ordre des psychologues du Québec afin d'exercer la psychothérapie (pour les programmes de maîtrise) ;
- Acceptez de vous engager à travailler comme professionnel pour exercer la psychothérapie au CISSS de la Montérégie-Ouest
- Détenez un statut de citoyen canadien ou être détenteur d'un statut de résident permanent et demeurer au Québec;
- Démontrez la couverture vaccinale prescrite au moment de votre embauche

Votre engagement

Dès la fin du programme de formation pour lequel vous avez une bourse, vous vous engagez à travailler pour le CISSS de la Montérégie-Ouest pour une période minimale de 2 ans, en offrant une disponibilité minimale de 3 jours par semaine suivant les besoins de l'établissement.

Vous êtes intéressés ou connaissez quelqu'un qui pourrait l'être?

Il suffit de compléter le formulaire d'engagement disponible sur le site « [Avenir en santé](#) » et le transmettre par courriel à l'adresse suivante : travaillons-ensembles.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca d'ici le 11 février 2022 à 16h, en précisant, dans l'objet qu'il s'agit du **Programme de bourses en psychothérapie**.

La présélection des candidats se déroulera dans la semaine du 14 février.